**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 14 (1934)

Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

Chambre de Commerce suisse en France 16, Avenue de l'Opéra

Février 1934

Paris-Ier

Quatorzième Année. — N° 2

Téléphone : Opéra 90-68

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris 111 La Revue économique franco-suisse fait suite au Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France Le numéro : 3 fr.

Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)

Chèques postaux Paris 32-44

### SOMMAIRE

## PREMIÈRE PARTIE VINS FRANÇAIS ET FROMAGES SUISSES

Pages

### DEUXIÈME PARTIE DOCUMENTATION GÉNÉRALE

ages

Vins français et fromages suisses: Etude sur les échanges franco-suisses de produits agricoles. 

### PREMIÈRE PARTIE

# VINS FRANÇAIS ET FROMAGES SUISSES

Etude sur les échanges franco-suisses de produits agricoles

### **AVANT-PROPOS**

Les négociations entre la France et la Suisse pour la révision de la Convention de Commerce qui régit les rapports économiques de ces deux pays depuis 1929 et qui a été dénoncée le 1er juin de l'année dernière n'ont pas encore pu aboutir, comme on le sait, en raison du manque d'accord sur la question des fromages suisses importés en France : La Suisse demande à écouler en France, cette année-ci, les mêmes quantités de « Gruyère » et d' « Emmenthal » d'origine qu'en 1933 alors que la France, pour protéger sa propre industrie fromagère, désirerait limiter ces importations dans des proportions de beaucoup inférieures à celles de l'année dernière. Pour justifier ses revendications, la Suisse rappelle que ses achats en

produits agricoles français — en tête desquels figurent les vins dont elle a été en 1932 le premier acheteur — sont largement supérieurs aux achats de la France en produits agricoles suisses; en se basant sur le principe du « donnant donnant », la Suisse aimerait que la France tienne compte de la situation active et particulièrement avantageuse pour ce dernier pays de la balance des échanges franco-suisses de produits agricoles et réserve un accueil favorable à ses revendications touchant le maintien des importations en France de produits laitiers suisses. En d'autres termes: mangeons en France du fromage suisse, pour qu'on boive en Suisse du vin français.